

## MAIRIE DE JARNIOUX

Esplanade de la Liberté - 69640 JARNIOUX

Tel. : 04 74 03 81 11

Fax : 04 74 03 81 05

secretariat.mairie@jarnioux.fr

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

## OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Les lundi et mardi de 15h à 18h30

Les jeudi et vendredi de 9h à 12h

CONGÉS SECRÉTARIAT : 02 au 24 juillet

## SOMMAIRE

<b>LE MOT DU MAIRE</b>	<b>P 1</b>
<b>BRÈVES MUNICIPALES</b>	<b>P 1-2-3</b>
<b>BUDGET</b>	<b>P 2</b>
<b>INFOS ESTIVALES</b>	<b>P 3-4</b>
<b>ÉVÈNEMENTS À SUIVRE</b>	<b>P 4</b>

## FLASH INFO

La collecte des ordures ménagères sera assurée lundi 15 août.

## WWW.JARNIOUX.FR

- La société hébergeant les données du site municipal a été la cible d'une attaque début juin ce qui a eu notamment pour conséquence la perte de la liste des abonnés à la newsletter inscrits après octobre 2014. Nous vous invitons à vous (ré)inscrire à la newsletter municipale via la page d'accueil du site.

- Le printemps a vu naître la rubrique *Environnement* : retrouvez les actions en cours dans le cadre de l'Agenda 21 et multitude d'informations relatif à la préservation de notre environnement, chez vous et dans notre village.

Vous êtes ici : [Accueil](#) » [Environnement](#) » [Biodiversité](#)

## BIODIVERSITÉ



[Lutte contre la pyrale du buis](#)



[Lutte contre la chenille processionnaire](#)



[Information sur la couleuvre](#)

## LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Les travaux de la *commission Information*, se sont essentiellement axés sur un important toilettage du site internet de la commune : [www.jarnioux.fr](http://www.jarnioux.fr). Tous les membres s'emploient à tenir à jour ce site afin qu'il réponde pleinement aux objectifs poursuivis, savoir :

- informer les habitants sur la vie de la commune et des associations qui en sont un des éléments fondamentaux.

- et faire découvrir Jarnioux à tous, et plus particulièrement à ceux qui envisagent de venir y habiter.

Plusieurs évènements ont marqué ce premier semestre, je n'en retiendrai que trois :

1 - Nous avons eu la chance d'être inclus dans le planning de **Festiplanètes** et de voir se dérouler dans notre commune le spectacle de clôture de cette saison 2016.

2 - L'Office de Tourisme Villefranche Beaujolais Saône a choisi Jarnioux pour la tenue de son Assemblée Générale annuelle. Nous lui en sommes très reconnaissants, car cela a permis de faire connaître notre commune aux nombreux participants. Plusieurs d'entre eux ont pu découvrir les charmes de notre village, grâce à la visite organisée et réalisée par les membres de l'AOC. Que ces derniers en soient remerciés.

3 - Le plus important des évènements communaux de ces 6 derniers mois est celui de la concrétisation de l'**Agenda 21**. Les actions mises en mouvement dans ce cadre recouvrent de nombreux domaines : liés au Développement Durable. Sont concernés : *le social, l'économique, l'épanouissement de chacun et le mieux vivre ensemble*. Cette démarche n'est pas l'œuvre des seuls élus, mais elle concerne tous les habitants. Après la réunion qui a eu lieu le 20 mai dernier, au cours de laquelle « un état des lieux » a été présenté à plus d'une trentaine de participants, une première rencontre de mise en commun des idées et des actions s'est tenue le 24 juin. Les travaux de cette première réunion de travail sont prometteurs.

J'invite donc tous ceux qui le souhaitent à venir rejoindre ce premier groupe de partenaires soucieux du sort de notre avenir, et de celui des générations qui vont nous succéder sur ce territoire que nous aurons su protéger. Vous pouvez nous communiquer votre intérêt pour participer à cette action en nous laissant vos coordonnées sur : [environnement@jarnioux.fr](mailto:environnement@jarnioux.fr).

Nous reviendrons plus en détail sur ces diverses manifestations dans le Bulletin de fin d'année.

Je remercie vivement tous ceux qui ont apporté leur précieux concours, sans lequel le bon déroulement de toutes ces manifestations n'aurait pu avoir lieu.

Je souhaite que les mois de juillet et août permettent à tous de retrouver la quiétude !

Je vous souhaite un bon été.

Le Maire, Yves de CHALENDAR

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez récemment emménagé sur notre commune et l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue.

D'ores et déjà, merci de retenir cette date : l'accueil des Nouveaux Arrivants par la Municipalité a été fixée au **samedi 24 septembre 2016** de 09h30 à 11h30.

Pour recevoir une invitation à cette rencontre, faites vous connaître en vous inscrivant sur le site de la Mairie, rubrique "*Nouveaux habitants*" ou en téléphonant à la Mairie au 04 74 03 81 11.

En attendant de vous rencontrer, les élus vous souhaitent de bonnes vacances.

## BRÈVES MUNICIPALES

### AGENDA 21

La première réunion publique AGENDA 21 a eu lieu vendredi 20 mai 2016 à la salle des fêtes. Madame Pellegrin, membre de l'association Notre Village, a restitué l'état des lieux de notre village en déclinant ses points forts et ses points faibles en matière de développement durable.

Nous avons pu constater que Jarnioux est bien situé sur une grille d'évaluation de près de 700 critères. Vous pouvez trouver sur le site les résultats de cet audit fait en janvier 2016.

[www.jarnioux.fr](http://www.jarnioux.fr) ➤ Environnement ➤ Agenda 21

Comme nous en avons débattu, le développement durable ne se limite pas à l'environnement. Il touche également le social, l'économique, l'épanouissement de chacun et le mieux vivre ensemble. C'est une démarche transversale qui implique l'ensemble des acteurs du territoire

31 personnes ont participé à cette première réunion et ont manifesté leur intérêt sur des thématiques de développement durable pour le village. Certaines se sont inscrites à des groupes de travail.

La deuxième réunion a eu lieu le vendredi 24 juin en mairie avec Monsieur le Maire et Nathalie Vidal référente de l'agenda 21 sur notre commune.

Cette réunion avait pour objet :

1. la mise en commun d'idées et d'actions pour notre commune en faveur du développement durable et dans l'intérêt général.
2. la formation de groupes de travail constitués des habitants et d'un ou deux élus par groupe

Compte tenu de la mobilisation des membres présents, de leur implication, et de l'émergence de nombreuses idées en matière de développement durable, l'ordre du jour n'a été respecté qu'en partie.

Au terme de deux heures d'échanges constructifs, il est décidé de nous retrouver le 12 septembre à 20 heures pour terminer la mise en commun des idées et constituer trois groupes de travail. À l'issue de la réunion le comité de pilotage est formalisé.

Des réunions de travail mensuelles sont programmées le **12/09**, le **10/10**, le **21/11**, le **12/12**, toutes à 20 heures en mairie. Ces échanges sont ouverts à tous les habitants qui souhaitent nous rejoindre. Il suffit de s'inscrire sur [environnement@jarnioux.fr](mailto:environnement@jarnioux.fr).

### INFO ENVIRONNEMENT : Suivi de la reproduction des Hironnelles et des Martinets de Jarnioux

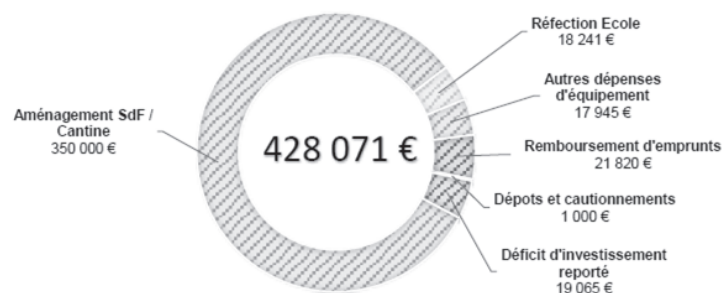
avec Eric Broutin et Nathalie Vidal, membres de la LPO, le **samedi 16 juillet** de 9h à 11h.

Rendez-vous à 9h00 devant la mairie. Les enfants sont les bienvenus. Prévoir des jumelles. S'inscrire sur [environnement@jarnioux.fr](mailto:environnement@jarnioux.fr).

Merci de nous transmettre également les lieux où vous observez ces deux espèces d'oiseaux.

## BUDGET 2016

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



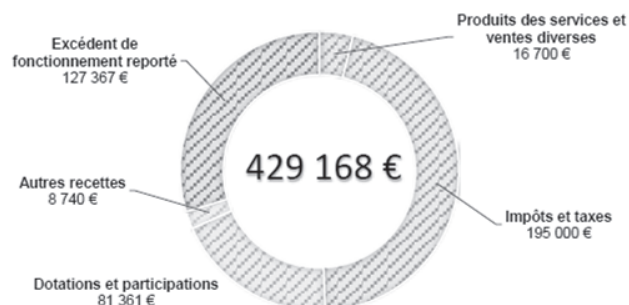
### RECETTES D'INVESTISSEMENT



### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## BRÈVES MUNICIPALES

### OUVERTURE 4<sup>ème</sup> CLASSE

L'augmentation des effectifs à l'école se poursuit. De 75 élèves en septembre 2015, nous devrions passer à 82 élèves en septembre 2016.

Cela signifie qu'une 4<sup>ème</sup> classe devrait ouvrir à la prochaine rentrée avec des contraintes : une salle de classe et une cantine plus spacieuse seront nécessaires (l'augmentation des effectifs de la cantine semblerait suivre l'augmentation des effectifs à l'école).

Des travaux vont être entrepris cet été :

- création d'une salle de classe à l'étage (démolition d'une cloison pour réunir la BCD et une salle attenante)
- modification de la cantine actuelle (démolition de cloisons pour réunir l'ex BCD et la cantine actuelle)

Une partie importante du budget de la commune sera consacré à ces travaux mais ceux-ci sont nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

### S.O.S. ARROSAGE

La Mairie recherche un ou des bénévoles pour arroser les jardinières pendant les vacances de l'employé municipal, soit du **06 au 28 août**.

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec la Mairie au 04 74 03 81 11 pour tous renseignements et modalités.

*La commission Fleurissement*

## INFORMATIONS ESTIVALES

### TAILLE DES HAIES

L'arrêté ministériel du 24-04-2015 relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) interdit désormais de tailler les haies et les arbres du **1<sup>er</sup> avril au 31 juillet** (période de reproduction et de nidification des oiseaux).

### BRULAGE DES DÉCHETS VERTS

**Il est interdit de brûler les végétaux.** Si vous voulez vous en débarrasser vous devez impérativement vous rendre à la déchetterie (carte d'accès gratuite délivrée en mairie). Vous pouvez également composter les déchets organiques, broyer vos végétaux et les utiliser en paillage.

Au delà des nuisances d'odeurs et de fumées pour vos voisins, de risque d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants cancérigènes. Respectez la qualité de l'air est une obligation. En cas de non respect, une contravention de 450 euros vous sera appliquée.

### LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

L'**Aedes albopictus**, plus connu sous le nom de "moustique tigre", fait l'objet d'une surveillance particulière car il est un vecteur potentiel de maladies virales comme le chikungunya ou la dengue.

Ce moustique de petite taille (5-7 mm) est recouvert d'une **multitude d'écaillés de couleurs blanches et noires. Il pique le jour**, particulièrement à l'aube et au crépuscule, principalement à l'extérieur des habitations.

**Veillez à vider très régulièrement tous les réceptacles d'eau de pluie et à enlever les objets abandonnés qui pourraient servir de récipients.**

**Signalez à l'EID Rhône-Alpes (04 79 54 21 58) la découverte d'un moustique Aedes albopictus à votre domicile.**

Source : [www.rhone.fr/solidarites/sante\\_publique](http://www.rhone.fr/solidarites/sante_publique)

### LUTTE CONTRE LA PYRALE DU BUIS

Différentes méthodes de lutte existent pour combattre ce nouveau ravageur qui s'en prend à nos buis. C'est souvent

### LUTTE CONTRE LA PYRALE DU BUIS (suite)

l'association de plusieurs méthodes de luttés qui sauveront nos buxus.

#### 1. La détection visuelle et le piégeage à phéromone de la chenille et du papillon de la pyrale du buis



Il est indispensable de détecter le plus tôt possible une éventuelle infestation, vous devez inspecter vos buis au moins une fois par semaine.

Vous pouvez compléter votre surveillance par la mise en place de piège à phéromone pour capturer les papillons mâles, en plus de limiter les attaques, ces pièges vous permettront de détecter plus tôt la présence d'éventuels papillons.

#### 2. La lutte mécanique contre l'infestation de nos buis

Pour réduire l'attaque des chenilles, vous pouvez lutter mécaniquement :

- Si vos buis sont de petites tailles et peu nombreux, il est possible d'envisager une lutte physique en coupant les parties de la

plante infestées et en enlevant à la main les œufs, les chenilles vertes et noires et les chrysalides de la pyrale du buis. Les chenilles ne sont pas urticantes.

- Si vous possédez des haies de buis ou des buis de grandes tailles, vous pouvez secouer ou frapper vos buis avec un bâton. Les chenilles étant sensibles aux vibrations, elles tomberont au sol. Pour faciliter le ramassage, disposer au préalable un filet ou un tissu au pied vos buis. Vous pourrez ensuite ébouillanter ou brûler les chenilles.

#### 3. Le traitement biologique contre la pyrale du buis

Le *Bacillus thuringiensis* ssp. *Kurstaki*, ou bacille de thuringe couramment désigné par son acronyme Btk, est une bactérie qui vit naturellement dans le sol. Quelques heures après l'absorption du produit, la chenille ne peut plus s'alimenter et meurt dans les jours suivants.

Source : [pyrale-du-buis.com](http://pyrale-du-buis.com)

## INFORMATIONS ESTIVALES

### BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté préfectoral n°2015-200 du 27 juillet 2015, **les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils **susceptibles de causer une gêne pour le voisinage** en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises,

**ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### RAPPEL RAMASSAGE DES ORDURES

Il a lieu le lundi matin à partir de 6h00 y compris les jours fériés (hors Noël et Jour de l'An).

L'usage des bacs roulants est obligatoire. Hors jour de ramassage, ceux-ci ne doivent pas être laissés sur la voie publique.

### RENTRÉE DES CLASSES

JEUDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2016

## ÉVÈNEMENTS À SUIVRE

### Passages de l'épicerie culturelle



La Troupe de l'Épicerie Culturelle nous rend visite durant tout l'Été 2016, avec une Surprise à chaque passage, Théâtre, Poésie, Musique, comme ce samedi 11 Juin, avec 3 Musiciens. Un Bandoneoniste, un Bassiste (à 6 Cordes) et un Human Beat Boxer nous ont enchantés et fait danser pendant 1 heure au Soleil du Parc. Voici les prochains Samedis : **02, 09 et 30 Juillet, 27 Aout et 24 Septembre.**

Venez comme vous êtes, vous ne serez pas déçus. Renseignements au 06 08 32 28 78. À bientôt.

### BASTET : le film de Jarnioux : Le voile se lève !

Les projections du film BASTET à Jarnioux sont programmées **les 8 et 9 Juillet à 20h30** et nous serons fiers et heureux de vous présenter à la Salle des Fêtes ce film que nous avons construit tous ensemble.

Les projections sont ouvertes à tous bien sûr... et gratuites !

Venez avec votre famille, vos amis, ... mais pour qu'il y ait de la place pour tout le monde, **il est impératif de retirer vos tickets (bleu pour vendredi, rouge pour samedi) jusqu'au Mercredi 6 juillet au tabac de Jarnioux.**

La demande pour cette occasion unique étant importante, nous ne pouvons faire autrement pour mieux gérer l'organisation de ces projections. De cette manière, nous n'aurons plus que le plaisir de passer un bon moment ensemble.

Deux suggestions :

- \* plus tôt vous irez retirer vos places, plus il vous sera aisé de choisir votre jour.
- \* le film durant environ deux heures, un coussin pourrait se révéler un bon "placement".

ADELCA

### 17 et 18 SEPTEMBRE - Journées du Patrimoine

Lors de ces journées, l'Association du Patrimoine "À l'Ombre du Chêne" organise 2 expositions :

l'une à la Chapelle Ste Catherine où seront exposées les photographies de Emmanuel Bazin et les aquarelles de Guylaine Quinet (artiste domiciliée à Jarnioux) ayant pour thème l'eau : reflets, cascades, ondes ...

l'autre à l'Église, aura lieu une présentation des chapiteaux de l'église réalisée par Jean Barbier

Vernissage à la Chapelle le samedi 17 septembre à 11h

Visites libres et guidées de la Chapelle et Église : samedi après-midi de 14h - 18h - dimanche : 10h - 12h et 14h - 18h.

**Retrouvez l'ensemble des manifestations à venir sur [www.jarnioux.fr](http://www.jarnioux.fr) ➤ Manifestations ➤ Agenda**

## Bonnes vacances à toutes et à tous

**Rédaction :** la municipalité de Jarnioux sauf indication contraire

**Crédit photos :** Marc Fereol (p.1), fr.wikipedia.org (p.3), Olivier Perriraz (p.4)

Imprimé sous la responsabilité de la municipalité de Jarnioux — Ne pas jeter sur la voie publique